

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **28 (1895)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FAITS DIVERS

Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne. Programme de 1895.

Dans la session de septembre les directeurs ont eu à juger quatre mémoires, dont ils ont eu le regret de ne pouvoir couronner aucun.

Il ne leur en était point parvenu sur le sujet proposé en 1892, relatif aux *rapports entre l'Eglise et l'Etat dans les Pays-Bas depuis la Réformation jusqu'à nos jours*.

Un des quatre mémoires qui avaient été reçus, écrit en allemand, et marqué de la devise : *Wir wollen nichts erstreben*, etc. (Spinoza), avait pour sujet *l'Eudémonisme, décrit et jugé à la lumière de l'histoire*. Fort court, mais également maigre de contenu, ce travail était trop superficiel pour que l'on pût songer à lui accorder un prix.

Les auteurs des trois autres mémoires avaient voulu donner, comme la Société le demandait : *Une étude comparée de ce que l'Ancien et le Nouveau Testament renferment relativement à la paternité de Dieu à l'égard des hommes et un exposé de l'influence sur la vie religieuse des différentes manières d'envisager la chose*.

Deux des mémoires étaient en allemand. L'auteur de l'un, avec la devise : *Sehet welche Liebe*, etc. (1 Jean III, 1), n'avait pas compris la question et manquait totalement de critique. On dut mettre son travail de côté. Quant au second (devise : Mat. XXIII, 9), il avait fait preuve de qualités estimables, bonne ordonnance de sa matière, style chaud et agréable, jugement individuel, connaissances bibliques ; mais il avait passé à côté d'un si grand nombre de questions importantes sans les traiter, ou en ne faisant que les effleurer, que la majorité des directeurs a dû lui refuser le prix.

Enfin, le même sort est échu à un mémoire écrit en français

et portant une devise empruntée à Jean XIV, 8. Malgré sa clarté, l'intelligence qu'il dénote de la portée de la question posée, surtout dans la première partie, et de la note *très bien* que l'on peut donner à la manière dont l'auteur a compris et apprécié la prédication de Dieu, Père des hommes, dans la bouche de Jésus, les critiques l'ont emporté sur les louanges. L'auteur ne s'est pas montré assez au courant de l'état actuel de la science par rapport à l'Ancien Testament, spécialement aux Psaumes, et de plus par rapport à la notion de la sainteté de Dieu. On critiqua plus fort encore son étude du Nouveau-Testament; il n'avait pas fait suffisamment droit à l'origine psychologique de la prédication de Jésus. Les chapitres trois et quatre de la deuxième partie sont en partie superflus, en partie superficiels. L'auteur n'a pas rendu justice à Paul, méconnaissant le côté éthique, et non pas seulement dialectique, de la foi qu'il prêche; il n'a rien dit de la prédestination, et il aurait dû montrer plus de sens de ce que le paulinisme, le johannisme et la doctrine ecclésiastique renferment de vrai. Quant à la seconde partie du sujet à traiter, l'auteur l'a sans doute abordée, mais d'une manière insuffisante.

Cet auteur est au courant des écrits néerlandais qui se rapportent à ce sujet, mais ni lui, ni ses deux collègues n'ont montré connaître ce que l'on peut trouver dans les auteurs anglais.

Les directeurs ont décidé de retirer du concours la question touchant les rapports entre l'Eglise et l'Etat, mais de maintenir celle relative à l'eudémonisme. Ils mettent, y compris cette dernière, trois questions au concours.

1^o Mémoires devant être rendus avant le 15 décembre 1896 :

I. La Société demande : *Un exposé critique de l'eudémonisme, éclairé par l'histoire.*

II. La Société demande : *Une étude de la différence entre le catholicisme et le protestantisme en ce qui regarde la manière d'envisager la nature et la destination de l'homme, et une estimation du rôle que cette différence joue dans l'influence exercée par chacun des deux et pour préparer leur avenir prochain.*

2^o Mémoires devant être rendus avant le 15 décembre 1897 :

III. La Société demande : *Une étude de l'histoire des Eglises wallonnes dans les Pays-Bas et de l'influence exercée par elles.*

Les réponses à la question sur l'*ascétisme dans l'Eglise chrétienne*, proposée en 1893 et à l'une des deux questions mises au concours en 1894, l'une sur la *tendance mystique qui se manifeste de nos jours*, l'autre demandant un *manuel de l'histoire du protestantisme depuis la paix de Westphalie jusqu'à la révolution française*, doivent être rendues avant le 15 décembre 1895 ; les mémoires relatifs à l'*accusation qui rend la Réforme responsable de la démoralisation qui l'a suivie*, sont attendus jusqu'au 15 décembre 1896.

La Société offre un prix de *quatre cents florins* aux auteurs des mémoires couronnés. Ils peuvent, à leur choix, le toucher intégralement en espèces, ou bien sous forme de la médaille en or de la Société, de la valeur de deux cent cinquante florins, avec cent cinquante florins en espèces, ou bien encore sous forme de la médaille d'argent, avec trois cent quatre-vingt-cinq florins en espèces. Les ouvrages couronnés sont admis dans les œuvres de la Société et publiés par elle. Les accessits, allouant une partie du prix, avec ou sans publication dans les œuvres de la Société, ne sont décernés par les directeurs qu'après qu'ils se sont assurés du consentement des auteurs.

Pour pouvoir être admis à concourir, les mémoires doivent être écrits *lisiblement*, en caractères romains, et rédigés en hollandais, en latin, en français ou en allemand. Il n'est pas tenu compte des manuscrits en caractères allemands, non plus que de ceux jugés trop peu lisibles par les directeurs. La brièveté est une recommandation, pourvu qu'elle ne nuise pas à ce que la science et la nature du sujet réclament.

Les manuscrits, non signés, mais marqués d'une devise, et accompagnés d'un billet cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et portant à l'extérieur la même devise que l'ouvrage, doivent être envoyés, *franco*, à *M. le pasteur H.-P. Berlage, docteur en théologie*, directeur et secrétaire de la Société, à *Amsterdam*.

Discours religieux de J.-F. Astié.

Conformément aux instructions laissées par feu M. ASTIÉ, deux de ses anciens élèves, MM. J. Bovon et Ph. Bridel, se proposent de publier un choix de ses sermons prêchés à Lausanne. Le cadre de cette publication comporterait huit discours entiers, accompagnés d'un certain nombre de fragments. Le volume (d'environ 300 pages, avec portrait de l'auteur) sera mis sous presse de manière à paraître pour Pâques, si 250 souscriptions parviennent jusqu'à la fin de janvier, à MM. Georges Bridel et C^{ie}, éditeurs à Lausanne¹.

« J.-F. Astié, disent les signataires du prospectus, n'a guère été connu du grand public que par ses ouvrages d'histoire, d'exégèse, de critique et de polémique. Il est une face de son activité chrétienne et de sa personnalité qui est demeurée forcément inconnue de ceux qui ne l'ont point entendu. C'est précisément cette lacune que viendra combler l'apparition de ces discours, où il a mis toute l'énergie de ses convictions et qui ne sauraient manquer de procurer à leurs lecteurs un grand profit spirituel. »

Nous ne doutons pas qu'il ne soit répondu avec empressement à cet appel. H. V.

¹ Prix de souscription : 3 fr. 50. En y ajoutant la somme de 50 centimes, les souscripteurs recevront en outre, à titre de prime, un exemplaire de l'*Explication de l'Évangile selon saint Jean*, du même auteur.

Concours de la Société évangélique néerlandaise.

On sait que le comité de cette Société a mis au concours (prix : 400 florins) un ouvrage, *exposant sur une base scientifique les principes de la morale de l'ordre des Jésuites, et décrivant, en partant de là, le caractère de son action et l'influence qu'il exerce*. Le comité de la Société fait maintenant connaître qu'il a *prolongé* jusqu'au 1^{er} juillet 1896 le délai dans lequel les manuscrits, accompagnés d'un billet cacheté avec devise, doivent lui parvenir.

Adresser les envois à M. J. Herderscheê, docteur en théologie, pasteur à Deventer (Pays-Bas).
